

GRAND ANGLE

S'engager contre
les discriminations

DÉCRYPTAGE
L'électroménager
collecté à domicile

**TASSIN-
LA-DEMI-LUNE**

Un tram au départ d'Alai

ÉDITION
**Ouest
Val
d'Yzeron**

N° 44
JUN
2024

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MET'



MÉTROPOLE

GRAND LYON



Sommaire



04 Quoi de neuf ?!

Des navettes fluviales sur la Saône | Le Mois des fiertés célébré en juin | Métropole vacances sportives, c'est parti pour les inscriptions | Une exposition record à Lugdunum | Participez à l'enquête annuelle sur les loyers

06 Projets

Changer de regard sur les addictions



08

Décryptage

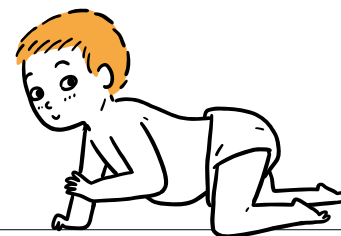
Donner son gros électroménager... sans se déplacer !



12

En coulisses

À la découverte du métier méconnu d'assistant familial



09 Grand angle

S'engager contre les discriminations



MÉTROPOLE
GRAND LYON

MET' | N° 44 | Juin 2024
Le magazine d'information de la Métropole de Lyon
www.met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication : 20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex-03 – magazine@grandlyon.com – Directeur de publication : Julien Zloch – Rédactrice en chef : Céline Boucharlat – Rédacteur en chef adjoint : Cédric Perrier – Rédaction : Faustine Clerc, Éléonore Di Maria, Amandine Le Blanc, Fanny Pincanon, Capucine Rousseau – Iconographie : Jean-Paul Lamy – Photo de couverture : Anaïs Mercey – Suivi de production : Isabelle Gabert, Loona Dugoua-Macé – Illustrations : Shutterstock/Huza – Conception et mise en page : Du bruit au balcon – Impression : Roto France Impression – Tirage : 720 000 exemplaires
ISSN 2492-6973 (Imprimé) – ISSN 2493-156X (En ligne)

14

Près de
chez vous...

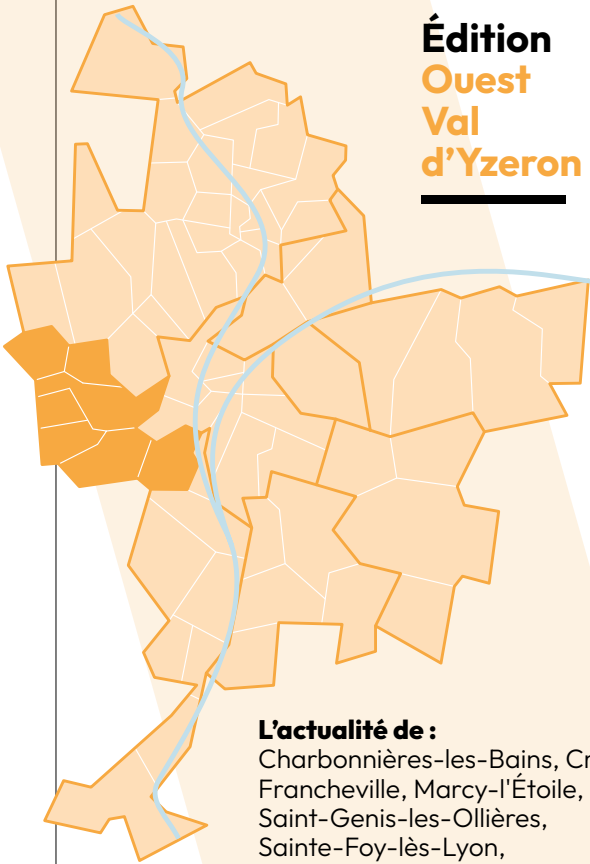


16

Et si on sortait

Les plus beaux panoramas de la métropole se dévoilent | Le festival DADA a dix ans | Glissez-vous dans la peau d'un archéologue | Le Lyon Street Food Festival investit les Grandes Locos | Dernier mois pour l'expo *Microbiote*...

Édition Ouest Val d'Yzeron



L'actualité de :

Charbonnières-les-Bains, Craponne, Francheville, Marcy-l'Étoile, Saint-Genis-les-Ollières, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin-la-Demi-Lune

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous constatez qu'il est mal distribué à votre domicile, signalez-le !
→ met.grandlyon.com/distribution_met

- Ne pas jeter sur
la voie publique -



Suivez l'actu de votre Métropole sur met.grandlyon.com et sur les réseaux sociaux :

- legrandlyon
- Métropole de Lyon
- grandlyon
- grandlyon
- Grand Lyon TV



Bruno Bernard,
président
de la Métropole
de Lyon

© Nicolas Leblanc - Item - Métropole de Lyon

Progresser vers l'égalité et combattre les discriminations, c'est interroger l'ensemble des politiques publiques de la Métropole de Lyon à la lumière de ces questions. Urbanisme, mobilité, solidarité, culture, éducation, économie... partout nous favorisons cette culture de l'égalité.

Comme ces 69 engagements réalisés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis 2021, le lancement du plan métropolitain de lutte contre les discriminations dans l'emploi ou le soutien réaffirmé aux droits des personnes LGBTQIA+ avec la seconde édition du Mois des fiertés.

Quoi de **MÉTROPOLE** neuf?!



Larguez les amarres

Vous rendre au travail en bateau? Ce sera bientôt possible! Le projet de navette fluviale se concrétise. Une première liaison de 6 km sur la Saône permettra de relier, en 15 à 20 minutes, le quartier de l'Industrie à Vaise et le quai Saint-Antoine avant de poursuivre le trajet jusqu'à la Confluence. La mise en service se fera progressivement à partir de juin 2025 et sera, à terme, accessible de 7h à 21h, avec une navette toutes les 15 minutes en heure de pointe. Avec des bateaux bas-carbone, ce mode de transport inclus dans le réseau des transports en commun permettra d'allier respect de l'environnement, déplacements quotidiens et plaisir de la navigation.

SILENCE, ÇA POUSSE!

Saviez-vous qu'au lieu de jeter vos résidus végétaux, vous pouvez les utiliser pour enrichir vos sols, favoriser la biodiversité et rendre vos jardins plus durables? Découvrez le jardinage zéro déchet, accessible même aux débutants! La Métropole propose une formation en ligne pour apprendre à jardiner en utilisant ses déchets végétaux avec des techniques comme le paillage, l'utilisation des feuilles mortes ou encore la tonte du gazon. À la clé? Un sol de meilleure qualité, plus résilient et facile à manipuler! C'est ouvert à tous et plusieurs sessions sont organisées chaque mois.

Pour s'inscrire, c'est ici!



RECHARGER LES BATTERIES

3 500

C'est le nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques ouvertes au public que la Métropole de Lyon vise pour fin 2026, contre 1200 aujourd'hui. Avec 33 000 véhicules électrifiés sur son territoire, le besoin se fait pressant! Ni une ni deux, la collectivité passe à l'action avec déjà 800 points de charge supplémentaires prévus pour cette année, dans les espaces publics comme les parcs de stationnement et les espaces privés comme les supermarchés. Néanmoins, les sites de recharge des véhicules électriques et hybrides sont avant tout le lieu de travail et le domicile des propriétaires. C'est pourquoi la Métropole crée au sein de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) un service d'accompagnement pour aider les copropriétés à s'équiper de bornes.

© Laurence Danière - Métropole de Lyon





EN BREF

Quel est votre loyer ?

Participez à l'enquête que mène l'Agence d'urbanisme de Lyon pour mieux connaître les loyers pratiqués dans l'agglomération. Si vous êtes locataire ou propriétaire-bailleur en gestion directe, vous pouvez répondre jusqu'au 30 juin 2024.

→ intra.urba.lyon.org/enquete-loyer

À vos marques, prêts... partez!

Les inscriptions pour Métropole vacances sportives sont ouvertes ! Du 8 juillet au 14 août, enfants et adolescents pourront profiter de nombreuses activités gratuites.

→ grandlyon.com/vacances

Veni, vidi, vici

L'exposition *Les aventures de Brickius Maximus* s'achève sur un carton plein. Avec près de 160 000 visiteurs, elle a battu le record du musée Lugdunum pour une exposition temporaire.

Avec ou sans contact ?

Il vous reste des tickets TCL papier ? Vous pouvez encore les échanger jusqu'au 15 juillet en prenant rendez-vous dans une agence TCL.

→ tcl.fr/billet-sans-contact



LES TRAINS DU QUOTIDIEN ↑

UN PROJET SUR LES RAILS!

Vous êtes nombreux à emprunter les lignes ferroviaires de l'agglomération lyonnaise, indispensables aux déplacements de tous les jours. Mais l'afflux de voyageurs est tel qu'elles sont désormais saturées. C'est pourquoi la Métropole de Lyon travaille avec l'État et la Région pour densifier son réseau de voies ferrées, au bénéfice des villes voisines. Parmi les prochains chantiers : la mise à quatre voies entre Saint-Fons et Grenay, contre seulement deux actuellement. Pour des déplacements facilités et une mobilité plus durable!

Fiertés lyonnaises →

En juin, la Métropole de Lyon célèbre, pour la seconde année consécutive, le Mois des fiertés. Table ronde, spectacle de stand-up, exposition, lectures drag... une programmation culturelle riche pour fêter les identités LGBTQIA+ et lutter contre les discriminations. Le thème de l'édition 2024 ? Le sport ! Organisé en collaboration avec plusieurs associations (Femmes Ici et Ailleurs, SOS homophobie, Mémoires minoritaires, L'Autre Cercle, CARGO), l'événement sera l'occasion de célébrer la diversité en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Gratuit et ouvert à toutes et tous, on espère vous y voir!

→ grandlyon.com/fiertes



Changer de regard sur les addictions

Dans le cadre du projet métropolitain des solidarités et de son volet "prendre soin", la Métropole de Lyon met en place des actions de prévention et de promotion de la santé. Le projet Amélyon, déployé depuis 2022, en est un exemple innovant.

Faire travailler ensemble les milieux du soin et de la prévention pour repérer et prendre en charge les addictions, c'est l'esprit d'Amélyon (Addictologie Métropole de Lyon). Le public cible de ce dispositif ? Les personnes suivies par la PMI (Protection maternelle et infantile) ou l'ASE (l'Aide sociale à l'enfance) ou encore celles qui poussent la porte des CSES (Centres de santé et d'éducation sexuelles). L'idée est de repérer les consommations trop importantes de tabac, d'alcool, de médicaments ou de drogues, puis d'aider les personnes dépendantes à diminuer leur consommation. Et à ce titre, les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) réparties sur tout le territoire ont un rôle à jouer car elles sont au plus près des publics exposés. « *Accompagner les populations les plus fragiles est un enjeu essentiel dans une démarche d'aller-vers. Amélyon répond complètement à cette ambition en s'adressant aux publics accompagnés dans les MDML* », note Claire Plisson, directrice de l'accès aux droits et aux soins de la CPAM du Rhône.



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

Former pour déstigmatiser

Plusieurs actions ont donc été mises en place, à commencer par celle de former un maximum de professionnels. Car pour repérer les addictions, encore faut-il y avoir été sensibilisé et savoir comment aborder la question. Pour la première session de formation de 2024, face au Dr Véronique Fonteille, addictologue, cheffe de service adjointe au Service universitaire d'addictologie de Lyon (SUAL) du GHE (Groupement hospitalier est), se trouvent notamment des auxiliaires de puériculture, des sages-femmes, des conseillères conjugales et familiales et des cadres de la protection de l'enfance. La première journée se concentre sur des connaissances théoriques. Le deuxième jour est davantage pratique. Il permet d'échanger sur les cas concrets que ces professionnelles rencontrent dans leur quotidien.

Mieux connaître le sujet, mais aussi battre en brèche les idées reçues, c'est le but de cette formation. Car sur les addictions, peut-être davantage que sur d'autres sujets, chacun est soumis à ses propres représentations. « *On ne l'entend pas comme une pathologie au même titre qu'une maladie chronique, alors qu'on devrait. Il faut prendre la personne où elle en est et mettre en place ce qu'elle peut faire et pas ce qu'on voudrait qu'elle fasse* », souligne le Dr Fonteille.





↑
Gabrielle Fabry,
infirmière, tient des
permanence dans
cinq Maisons de
la Métropole de Lyon.

Aller au plus près de la personne

Ce panel de professionnels formés va ensuite constituer un réseau de personnes ressources sur les territoires, permettant ainsi de proposer une prise en charge adaptée et de proximité. C'est aussi pour répondre à cet objectif que depuis septembre 2023, une infirmière diplômée d'État intervient dans cinq MDML de l'est de la métropole, à Bron, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne et Lyon 8. Un numéro dédié a aussi été mis en place. Les professionnels des structures peuvent donc solliciter l'infirmière pour échanger sur des situations ou pour qu'elle reçoive leurs patients. « *Même s'ils ne sont pas dans une des cinq MDML où j'interviens, ils peuvent être orientés vers moi* », précise Gabrielle Fabry. « *C'est plus facile de se coordonner et de se tourner vers d'autres spécialistes* », ajoute Valérie Andres, sage-femme de PMI à la MDML de Lyon 8.

Gabrielle Fabry va recevoir les patients pour une évaluation de la situation et proposer la prise en charge la plus adaptée, en lien avec le Dr Fonteille. Outre les entretiens individuels, elle travaille aussi sur des outils de prévention comme des affiches ou des dépliants. Des groupes d'information et d'échanges, gratuits et anonymes, sont également proposés pour les usagers et leur entourage.

À savoir

Le projet Amélyon est financé par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Rhône dans le cadre du Fonds de lutte contre les addictions (FLCA). Il fait suite à un appel à projets auquel a répondu la Métropole en lien avec les Hospices civils de Lyon (HCL). Le plan d'actions global de la Métropole contre les addictions a reçu 180 000 euros de dotation de l'Assurance maladie, dont 167 000 euros pour Amélyon.

Faire se rencontrer les points de vue

La richesse du projet, c'est aussi la transversalité et la rencontre de deux mondes : « *Avec Gabrielle, nous avons une double approche de la femme enceinte et de l'environnement dans lequel elle vit* », note Valérie Andres. « *Nous n'avons pas le même patient au départ, rebondit l'infirmière. C'est enrichissant de changer les pratiques et d'avoir deux regards différents sur une situation. Ce n'est pas l'une qui a raison et l'autre qui a tort.* »

Donner son gros électroménager... sans se déplacer !

Se rendre à la déchèterie pour se débarrasser de ses appareils électroménagers et électriques peut s'avérer compliqué... surtout lorsqu'ils sont lourds et volumineux ! Problème résolu grâce au service de collecte à domicile que la Métropole de Lyon met en place à partir du 17 juin, avec ecosystem. En plus, ce sera gratuit !

Quoi ?

Ce nouveau service est accessible aux habitants des 58 communes. La prise de rendez-vous, gratuite, se fait en ligne. L'enlèvement d'un ou plusieurs équipements intervient dans un délai de 72 heures, du lundi au samedi, jours fériés inclus, de 7h à 20h.

Comment ça marche ?

Étape 1

Vous prenez rendez-vous et remplissez le formulaire sur : grandlyon.com/groselectromenagers

Étape 2

Vous recevez un message de confirmation.

Étape 3

Vous êtes présent à votre domicile lors du créneau réservé. L'appareil doit être débranché et accessible.

Quels sont les appareils concernés ?

Réfrigérateur, congélateur, four, lave-vaisselle, lave-linge... La liste complète est disponible sur le site grandlyon.com/groselectromenagers

Les petits appareils électriques et les écrans ne sont pas pris en charge par ce service.

Que vont-ils devenir ?

Ils commenceront une seconde vie, pardi !

Deux cas de figure :

- s'ils sont fonctionnels ou réparables, ils seront revendus à bas prix par une structure de l'économie sociale et solidaire.
- s'ils ne peuvent pas être remis en état, ils seront dépollués et recyclés dans le respect de la réglementation environnementale.

Un imprévu ?

Vous pouvez modifier ou annuler votre rendez-vous au plus tard 24 heures avant le créneau choisi.

S'ENGAGER CONTRE LES DISCRIMINATIONS



GRAND ANGLE



Saviez-vous qu'il existe au sein de la Métropole de Lyon un service qui se consacre entièrement à la promotion de l'égalité et à la lutte contre les discriminations ? Sous la responsabilité d'une vice-présidente chargée de ces questions, Michèle Picard, la Métropole s'engage à favoriser la diversité et l'égalité. Mais concrètement, comment agit-elle ? Exemple avec le plan métropolitain de lutte contre les discriminations à l'emploi et les mesures qu'elle met en place pour promouvoir l'égalité femmes-hommes.

« Vous avez vu cette proposition de loi sur la discrimination capillaire ? » La séance n'a pas commencé qu'on est déjà entré dans le vif du sujet. Cet après-midi-là, ils sont douze autour de la table. Des femmes et des hommes d'âges et d'horizons divers. Depuis six mois, ils travaillent sur la thématique des discriminations et plus particulièrement celles qui s'exercent dans l'emploi. Ils font partie du GEPI, le Groupe d'évaluation et de participation pour l'inclusion. Mis en place par la Métropole de Lyon en 2019, c'est un outil de participation citoyenne. Ses membres, eux-mêmes engagés dans un parcours d'insertion professionnelle, partagent leur expérience pour orienter et nourrir les décisions politiques. C'est d'ailleurs ce qui a motivé Amina à rejoindre le groupe : « D'habitude, on fait appel à des experts, alors que nous, avec nos mots, nous parlons au nom de tous. »

Il est de notre responsabilité d'agir pour garantir le respect du principe d'égalité partout et pour toutes et tous.



Michèle Picard,
vice-présidente à la lutte
contre les discriminations
et l'égalité femmes-hommes

Faire prendre conscience

Au cours de leurs travaux, les participants ont rencontré des conseillers en insertion, le représentant du Défenseur des droits* et ils préparent désormais la rédaction d'un dépliant qui sera distribué aux professionnels de l'insertion. Ils préconisent écoute et bienveillance. « *Quand on a été discriminé, on se sent rabaissé et on perd confiance en soi* », rappelle Sonya. Autre ambition, la réalisation d'une vidéo pour s'adresser directement aux victimes : « *Des solutions existent. Si j'avais été mieux informée à l'époque, je me serais sentie moins seule* », souligne Samia. « *Parler de notre vécu peut aider à la prise de conscience* », ajoute Franck.

De quoi parle-t-on ?

La loi recense 26 critères de discrimination, comme l'apparence physique, l'âge, l'état de santé, le sexe, le handicap, la religion, etc. C'est un délit pouvant être puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

La Métropole défend les droits des personnes LGBTQIA+ : ne manquez pas les événements organisés dans le cadre de la seconde édition du Mois des fiertés (p. 5)

© Thierry Fournier - Métropole de Lyon



42 %
de la population active

dit avoir été témoin de discrimination au travail*

* Baromètre 2021 et 2022 du Défenseur des droits.

37 %
des 18-34 ans

disent avoir été victimes de discrimination au travail*



Interroger les pratiques

Le plan métropolitain de lutte contre les discriminations, lancé en juin 2023, s'articule autour de trois axes. D'abord identifier ces discriminations et les faire connaître au grand public, comme le font Sonya, Amina, Franck et les autres membres du GEPI. L'organisation prochaine d'une opération de *testing* sur le territoire devrait également donner la mesure du phénomène. De quoi alimenter aussi un futur observatoire des discriminations à l'échelle de la métropole. L'autre objectif de ce plan, c'est de changer les pratiques : celles des recruteurs et celles des conseillers emploi. Ainsi, depuis un an, plus d'une centaine de personnes ont été formées, principalement des professionnels de la Métropole et de la MMIE (Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi). Côté entreprises, les premiers contacts sont noués. « *Il n'y a pas que les préjugés. Un recruteur qui doit pourvoir un poste rapidement ne va pas forcément évaluer objectivement les candidatures* », relève de son côté Sophie Ebermeyer, chargée d'animation du Réseau de vigilance en faveur de l'égalité et de la non-discrimination de Villeurbanne.

* Le Défenseur des droits assure des permanences dans la métropole de Lyon. Plus d'infos sur defenseurdesdroits.fr ou sur antidiscriminations.fr ou en appelant le 3928.

Balayer devant sa porte

Avec plus de 9 600 agents (dont 52 % de femmes), la Métropole de Lyon, en tant qu'employeur public, se doit de donner l'exemple. Ainsi, les services des ressources humaines sont sensibilisés à la lutte contre les discriminations et à l'égalité, au moment du recrutement mais aussi dans l'évolution de la carrière et de la rémunération. Une plateforme permet aux agents de signaler tout acte de harcèlement, de discrimination ou de violence sexiste et sexuelle. L'instauration d'un congé menstruel pour les agentes et la possibilité, pour les deux parents, de s'arrêter pendant deux jours après une fausse-couche sont d'autres mesures en faveur d'une plus grande égalité femmes-hommes.



Et le droit dans tout ça ?

La Métropole de Lyon veut s'inspirer de ce réseau villeurbannais qui, depuis sa création en 2008, a permis de traiter près de 350 situations de discrimination, le plus souvent avec une intervention pour un rappel au droit. Il regroupe des associations, des centres sociaux et des structures publiques. Salariés, bénévoles, agents, tous sont formés et savent déceler les situations de discrimination. Les membres du réseau restent aussi vigilants sur leurs propres pratiques. « *L'égalité ça s'apprend. Ça suppose un engagement* », rappelle Sophie Ebermeyer.

À Villeurbanne, des permanences juridiques avec des avocats spécialisés viennent en aide aux victimes. Le recours au droit, c'est justement le troisième axe du plan métropolitain. La loi existe, encore faut-il le savoir, pouvoir faire valoir ses droits et se faire accompagner. Pour avancer là-dessus, la Métropole de Lyon envisage de créer ses propres lieux de ressources et d'accès au droit.

Égalité femmes-hommes UNE MOBILISATION COLLECTIVE

En 2021, la Métropole de Lyon s'est dotée d'un plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Objectif : développer une culture de l'égalité à travers ses politiques publiques, que ce soit dans la culture, l'éducation mais aussi le sport et même l'urbanisme et l'économie. Zoom sur trois mesures phares.

1. Précarité menstruelle

Après une expérimentation dans 21 collèges, la Métropole va généraliser à l'ensemble des établissements l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites, dès la rentrée de septembre. Tous les ans, elle organise également une grande collecte solidaire. 40 000 protections ont été récoltées en 2023 et redistribuées via des associations.

2. Lutte contre les violences faites aux femmes

La Métropole soutient les associations d'aide aux victimes. Les 58 maisons de la Métropole peuvent aussi être un lieu refuge, avec des personnels soignants et médico-sociaux pour les conseiller et les orienter. Près de 1 300 femmes sont accueillies chaque année.

3. Accueil et protection des femmes vulnérables

À Villeurbanne, Oullins-La Saulaie et Lyon 9, l'ouverture de centres d'hébergement d'urgence avec des *tiny houses* a permis d'accueillir des mères en grande précarité et leurs enfants.



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon



Famille de cœur À la découverte du métier méconnu d'assistant familial

Priscilla est assistante familiale, engagée par la Métropole de Lyon dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. À son domicile, elle accueille une petite fille placée sur décision judiciaire. Zoom sur ce métier singulier et peu connu du grand public.

C'est dans son pavillon de Meyzieu que Priscilla accueille Maïa (prénom modifié pour l'article) depuis un an. Cette dernière, âgée de presque trois ans, est très énergique et demande beaucoup d'attention. Entourée de son mari et de ses enfants, Priscilla exerce la profession d'assistante familiale depuis sept ans. « *Mon métier consiste à accompagner un enfant placé en famille d'accueil afin qu'il grandisse le mieux possible. Je dois répondre à ses besoins d'ordre physiologique, émotionnel et affectif, en attendant qu'il puisse retrouver ses parents dans le meilleur des cas.* » Suivis médicaux, visites avec les parents de Maïa, rendez-vous avec la travailleuse sociale... Les journées sont bien remplies pour cette ancienne professeure de musique et mère de cinq enfants, dont le dernier est encore en bas âge. « *Heureusement nous ne sommes pas seuls, nous faisons partie d'une équipe de travailleurs sociaux, médecins et psychologues.* »

226

assistants
familiaux

510

enfants
accueillis

Un métier qui implique toute la famille

La petite Maïa est le deuxième enfant que Priscilla accueille chez elle. La première fois, c'était un bébé de sept mois qu'elle a gardé jusqu'à l'âge de six ans et qui a ensuite été adopté. « *Ce parcours a été riche mais très intense émotionnellement. Quand il a été déclaré pupille, à ses quatre ans, nous l'avons accompagné dans les démarches d'adoption* », raconte-t-elle, émue. C'est l'une des difficultés de ce métier : imaginer le départ. « *Pour mes enfants, ça a été compliqué, c'est un frère de cœur qui est parti. Il faut tenir compte aussi des liens qui se créent avec la famille élargie : les grands-parents, les cousins, etc.* » D'ailleurs, avant d'avoir son diplôme d'État (DEAF), Priscilla a dû suivre une formation de 300 heures et obtenir un agrément de la PMI (Protection maternelle et infantile). Les agents de la Métropole ont rencontré son mari et ses enfants pour vérifier que tout le monde était bien d'accord avec ce changement de vie : « *Le fait de devenir famille d'accueil permet à mes enfants d'être plus ouverts d'esprit et d'avoir de l'empathie. C'est une expérience très enrichissante et qui nous rappelle, chaque jour, l'importance de faire partie d'une famille.* »

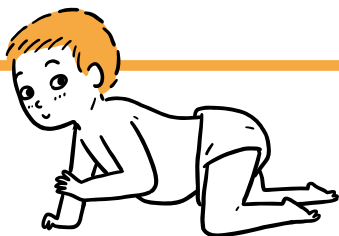
© Ancis Mercey - Métropole de Lyon





Les enfants sont placés lorsque leurs parents éprouvent une incapacité à répondre à leurs besoins. Les raisons peuvent être diverses : des relations conflictuelles, un handicap, un délaissement...

Bérangère,
travailleuse sociale



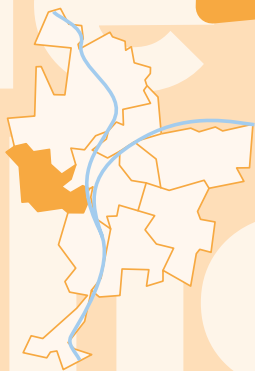
Dans la métropole de Lyon, plus d'une vingtaine d'enfants attendent d'être placés en famille d'accueil par manque d'assistants familiaux. Vous souhaitez accueillir et accompagner un enfant ? Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Métropole de Lyon : familledaccueil@grandlyon.com Ou venir à une réunion d'information. Les prochaines se tiendront **mardi 11 juin et mardi 2 juillet, de 14h à 16h30.**



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

Près de Quoi de neuf?!

QUEST VAL D'YZERON



Charbonnières-les-Bains,
Craponne, **Francheville**,
Marcy-l'Étoile,
Saint-Genis-les-Ollières,
Sainte-Foy-lès-Lyon,
Tassin-la-Demi-Lune

Francheville

19

C'est le nombre de bornes à compost qui seront installées aux abords des immeubles, ce mois-ci. Pour les utiliser, c'est très simple ! Il suffit d'y jeter les restes de repas, les épluchures, le marc de café, les coquilles d'œufs, le pain rassis ou encore les fruits et légumes abîmés. En revanche, il est interdit d'y jeter des sacs plastiques, même biodégradables : mieux vaut vérifier deux fois qu'une ! Si vous habitez dans une maison avec un jardin, vous pouvez aussi demander un composteur individuel auprès de la Métropole.

→ grandlyon.com/compostage

Tassin-la-Demi-Lune

Bacs gris moins remplis

Quand on trie bien ses déchets, on en jette forcément moins à la poubelle. Et ça se vérifie : 5 % de baisse dans les poubelles grises en cinq ans. La Métropole ajuste donc la fréquence des tournées de collecte à Tassin-la-Demi-Lune. Si vous habitez en centre-ville ou en immeuble, ça change à partir du lundi 24 juin. Les éboueurs ne passeront plus que trois fois par semaine pour récupérer les bacs gris : lundi, jeudi et samedi. Pas de changement pour les bacs de tri (verts à couvercle jaune) ramassés deux fois par semaine : mardi et vendredi. Si vous habitez en maison : le bac gris est toujours collecté le jeudi et le bac de tri le vendredi.

Marcy-l'Étoile

Vive les vacances sportives

On ne présente plus le programme Métropole vacances sportives ! Au domaine de Lacroix-Laval, plusieurs activités font leur retour pour les vacances d'été, du 8 juillet au 14 août : badminton, échecs, rugby à XIII, tshaka balle. Pour rappel, les activités sont gratuites, réservées aux enfants de 3 à 18 ans et encadrées par des éducateurs et des éducatrices diplômés.

Inscriptions à partir du lundi 3 juin.

→ grandlyon.com/vacances



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon





Le tracé du Tram express de l'ouest lyonnais enfin connu

Après une concertation de trois mois, le projet du Tram express de l'ouest lyonnais (TEOL) se dessine concrètement. Depuis le secteur d'Alaï, il connectera directement l'ouest de la métropole au réseau TCL via la station Hôtel de Région-Montrochet à Confluence, en prolongement du tram T2.

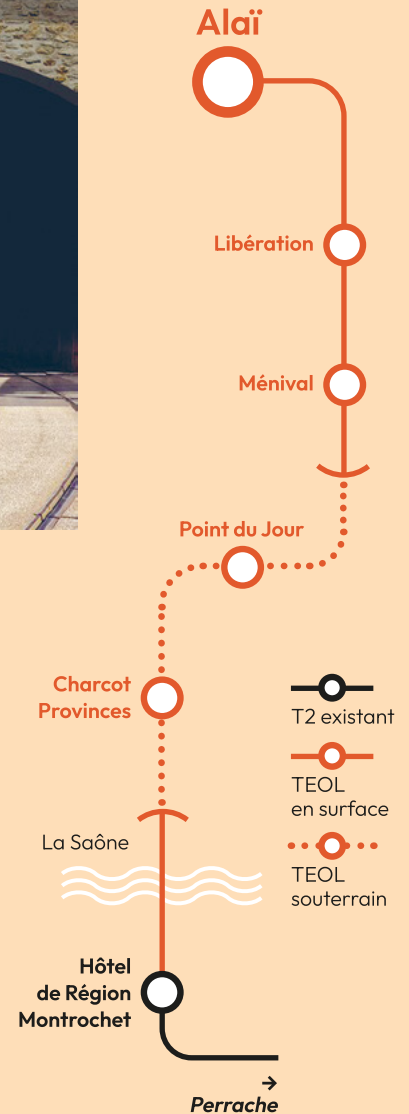
L'idée d'un métro pour desservir l'ouest lyonnais a été définitivement enterrée il y a un an et demi. Alors, l'option d'un tramway a fait surface. Mais un tram pas vraiment comme les autres : le Tram express de l'ouest lyonnais. Sa particularité : circuler en partie sous terre. Avant d'avancer plus concrètement sur le projet, une concertation autour de plusieurs options de tracé s'est tenue entre novembre 2023 et février 2024.

Prolongement du tram T2

Preuve d'un sujet qui ne laisse pas indifférent, plus de 2 200 personnes ont participé aux réunions publiques, aux débats mobiles et un millier de contributeurs a donné son avis. Le tracé retenu est celui qui passe par le secteur Libération à Tassin-la-Demi-Lune puis par l'avenue de Ménival, pour rejoindre Confluence via Montrouchet, plutôt que le cours Suchet. Ainsi, TEOL viendra se connecter aux deux lignes de tram T1 et T2 et aux métros A et B à Perrache et Jean-Macé. Ce qui fait d'ailleurs dire au président de la Métropole de Lyon et de Sytral Mobilités, Bruno Bernard, que « ce projet est en réalité le prolongement du tram T2, de Saint-Priest à Alaï ».

Deux stations souterraines

Autre enseignement de cette concertation, la création de cinq nouvelles stations – Alaï, Libération, Ménival, Point du jour et Charcot-Provinces – ces deux dernières étant souterraines. TEOL sortira au niveau du quai Jean-Jacques-Rousseau à La Mulatière et traversera la Saône grâce à la création d'un nouveau pont. À l'ouest, l'option C retenue répond aux questionnements issus de la concertation. « Je tiens également à préciser qu'aucune voie de circulation ne sera supprimée sur Tassin-la-Demie-Lune et que cette option pourra permettre un prolongement de la ligne jusqu'à Craponne », poursuit Bruno Bernard. De plus, un parking relais sera aménagé au niveau d'Alaï. Pour mener à bien ce projet, plusieurs étapes sont indispensables, dont le vote qui a eu lieu en conseil d'administration de Sytral Mobilités, jeudi 16 mai. La déclaration d'utilité publique est espérée en 2025, avant une mise en service à l'horizon 2032. Avec une enveloppe financière estimée à 800 millions d'euros, TEOL est le plus gros projet de Sytral Mobilités depuis plus de trente ans.



20 mn

temps de parcours
entre Alaï
et Perrache

> 55 000

voyageurs par jour

5 mn

temps d'attente
en heure
de pointe

Et si on sortait

15 & 16 juin

Archéologue d'un jour

Petit, vous rêviez de devenir archéologue ? La Préhistoire, l'Égypte ou la Rome antique vous fascinaient ? Le temps d'un week-end, Lugdunum vous emmène dans les coulisses des métiers de l'archéologie. Chercheurs et spécialistes vous feront découvrir leur passion, à travers de nombreuses activités ludiques : analyse de métaux et pierres précieuses, atelier de datation, découverte d'objets antiques, plongée au cœur des archives... Tout est fait pour vous mettre dans la peau de ces explorateurs du passé et des métiers qui les entourent, comme ceux de la recherche, de la conservation et de la valorisation. Vous pourrez aussi prendre part à une visite guidée des théâtres romains, ou bien réaménager le musée Lugdunum en réalité virtuelle.

Lugdunum - musée et théâtres romains | Lyon 5 | Gratuit | Tout public | Sans inscription



© Louison Desforets - Métropole de Lyon

8 & 9 juin

Bouge ton quartier !

Depuis dix ans, le festival DADA à La Duchère propose une grande variété de concerts et de spectacles gratuits pour tous les âges (contes, danse, théâtre, concerts...), mais aussi des animations autour de la transition écologique. Un festival à la fois intergénérationnel et collaboratif, puisque les habitants participent eux-mêmes à la programmation !

La Duchère | Lyon 9 | Gratuit | Tout public
→ festival-dartetdair.fr



EN BREF

→ 10 juin

La mémoire d'Izieu en musique

Pour commémorer les 80 ans de la rafle d'Izieu dans l'Ain, venez écouter les *Quatre saisons à la colonie*, interprété par le Concert de l'Hostel Dieu.

Bourse du Travail de Lyon | 0 à 10 € | Tout public

Un samedi par mois



Le musée à portée de mains

Le saviez-vous ? Le musée des Confluences propose désormais des visites tactiles pour les personnes malvoyantes ou aveugles. Accompagnées par un médiateur, ces dernières pourront découvrir les expositions grâce à des dispositifs sensoriels et d'audiodescription. Pour rappel, le musée propose aussi des visites en langue des signes française.

Musée des Confluences | Lyon 2 | 2 à 3 € + prix du billet

→ museedesconfluences.fr

7 → 9 juin

Dans ma bulle

Durant deux jours, la métropole de Lyon vivra au rythme des planches lors du Lyon BD festival. Petit ou grand ? Fervent amateur ou simple curieux ? Expositions à l'Hôtel de Ville de Lyon, rencontres avec des artistes au Collège Graphique et concert dessiné au Transbordeur... mais aussi des animations dans les médiathèques. Le week-end sera haut en couleurs !

Métropole de Lyon | Gratuit sauf exception | Tout public

→ lyonbd.com



© Musée des Confluences
Philippe Sommolet - Item

23 juin

Voyager près de chez soi

Depuis 2022, l'événement Aux 4 coins de la Métropole vous invite à redécouvrir votre territoire hors des sentiers battus. Après vous avoir fait décoller vers les étoiles l'année dernière, cette édition vous invite à explorer de nouveaux horizons, sur le thème du panorama.

Quatre lieux vous accueilleront :

- la plateforme d'Herbens à Meyzieu,
- la Tour panoramique de la Duchère,
- le parc des Berges du Rhône à Grigny,
- le mont Thou à Saint-Cyr-au-Mont-D'or.

De nombreuses animations seront proposées, entre constructions de maquettes autour de l'eau, jeu de piste théâtralisé et géocaching (pour n'en citer que quelques-unes) ! Ce sera aussi l'occasion de découvrir et d'obtenir la nouvelle carte de randonnée n°6 qui relie les huit communes du sud-ouest du territoire métropolitain.

Alors, prêt à (re)découvrir votre métropole ?

Métropole de Lyon | Gratuit | Tout public |

→ toodego.com



13 → 16 juin

Lyon Street Food voit grand

Une petite faim ? Le Lyon Street Food Festival est de retour ! Cette édition encore plus gourmande aura lieu aux Grandes Locos, le nouveau spot culturel de la métropole.

Cette année, la transmission des savoir-faire culinaires est à l'honneur. Cuisiniers, DJ et musiciens raviront vos oreilles et vos papilles.

Grandes Locos | La Mulatière | 5 à 25 € | Tout public
→ lyonstreetfoodfestival.com



19 → 22 juin

La rue est à nous

Populaire, engagé et festif. Les Invites, le festival des arts de la rue de Villeurbanne, revient pour une 18^e édition avec une centaine de représentations, dix pays invités et des moments de création participative ouverts à toutes et à tous. Que ce soit pour danser, jouer la comédie ou construire et peindre des éléments de décors aux Ateliers Frappaz. À ne pas manquer, le spectacle de clôture, place Lazare-Goujon, lors duquel des anges géants voleront à 50 m au-dessus du sol.

Villeurbanne | Gratuit | Tout public

→ invites.villeurbanne.fr

→ 30 juin

Dernière chance !

Avis aux retardataires : l'exposition *Microbiote* entre dans son dernier mois. Alors, comme près de 18 000 visiteurs, ne ratez pas l'occasion d'en apprendre plus sur ces petites bactéries essentielles à notre santé.

Cité internationale de la gastronomie | Lyon 2 | 4,5 à 7 € | Tout public

→ 12 juillet

Le Rhône à la carte

Porter un regard neuf sur le territoire, tel est l'objectif de la nouvelle exposition des archives : *Le détail et l'ensemble*. Ou comment la représentation du département et de Lyon a évolué à travers le temps.

Archives départementales et métropolitaines | Lyon 3 | Gratuit | Tout public

30 mai → 25 juillet

Nuits de Fourvière

Laissez-vous transporter au rythme des concerts et des spectacles dans le magnifique théâtre antique de Fourvière. En plus, cette année, il y a une programmation spéciale pour les familles et les enfants !

Théâtres romains | Lyon 5 | Tout public
→ nuitsdefourviere.com

Les tribunes

La Métropole pour tous

Aider nos étudiants ? Passez votre chemin... rien à gagner

Le mois de juin est synonyme de fin de partiels pour nos 185 000 étudiants. Pour beaucoup d'entre eux en revanche, cette période n'est pas synonyme de vacances mais bien de « job d'été ».

Entre statut précaire banalisé et climat économique défavorable, l'exécutif s'honorait à intégrer enfin les étudiant.e.s les plus précaires au dispositif du RSJ.

La Métropole pourvoyeuse de jobs d'été... qui clôture les candidatures au 31 mars... Un petit côté aérien chez les Écologistes ?

Grands délaissés de la politique en général et de la Métropole lyonnaise en particulier, le niveau d'indignité auquel les étudiant.e.s sont contraint.e.s est une offense faite à la capacité d'action de l'institution... Dont la réaction se fait attendre depuis 2020.

F. Bouzerda, P. Chambon, I. Doga

Métropole en commun

Notre devise "Liberté, Égalité, Fraternité" nous rappelle notre engagement envers un avenir juste et équitable pour toutes et tous. En tant que collectivité, la Métropole a le pouvoir de contribuer à la lutte contre les discriminations.

Proactive et inclusive, notre majorité plurielle participe à construire une société où chaque personne a les mêmes opportunités et est traitée avec dignité, respect et équité. Elle promeut la diversité et l'inclusion dans nos institutions, nos lieux de travail, nos espaces publics. Elle soutient des programmes de sensibilisation aux réalités des discriminations et à leurs conséquences néfastes. Aussi notre groupe reconnaît l'importance de mécanismes de recours accessibles, transparents et rapides pour les victimes de discrimination.

Nos différences nous enrichissent, en les valorisant nous renforçons notre tissu social.

Métropole insoumise résiliente et solidaire

Aujourd'hui, dans nos politiques métropolitaines comme dans nos installations, il nous faut lutter efficacement contre toutes les formes de discriminations.

Alors que les discriminations sont nombreuses (origine, sexe, apparence physique, perte d'autonomie, handicap, activités syndicales ou mutualistes...) et que le contexte politique est favorable à l'expression de ces dernières, notre message redouble de vigueur : ne laissons pas s'installer les discours discriminatoires dans l'espace politique et le débat public ! Ne laissons pas les voix de droite extrême et d'extrême droite stigmatiser et violenter nos concitoyen.ne.s et réussir ce qu'ils souhaitent, diviser le peuple français.

Face à cela, ne nous résignons pas et indignons-nous.

→ Retrouvez nos actualités, vidéos...
<http://www.groupe.mirs.fr/>

Laurent LEGENDRE, Florestan GROULT, Moïse (Moussa) DIOP

Communiste et républicain

Le 25 mai devant l'opéra, manifestation pour le maintien de Henry Gabrielle à Saint-Genis-Laval ! Depuis 10 ans, les mobilisations ne faiblissent pas, malgré les mensonges des HCL et des promoteurs de privatisation de la santé. Le vœu des élus communistes en conseil de la Métropole en 2022 a été un événement, avec une large majorité politique contre le projet des HCL, injustifié médicalement, financièrement, comme environnementalement.

Il faut renforcer la psychiatrie ET les soins de suite et de rééducation pour répondre aux besoins des patients comme des proches et personnels médicaux. La réputation d'Henry Gabrielle n'est plus à faire. La situation de la psychiatrie dans notre pays doit conduire à renforcer le site du Vinatier. La psychiatrie ne doit pas être uniquement tournée vers les neurosciences et a besoin d'un espace d'accueil entièrement dédié. Les élus communistes de la Métropole participeront le 25 mai à la mobilisation pour Henry Gabrielle. Cécile Cukierman interpellera à l'issue de cette journée la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités sur les moyens donnés à l'hôpital public pour la psychiatrie et les soins de suite et de rééducation.

Inventer la Métropole de demain

Plus que jamais mobilisés pour briser le plafond de verre d'une discrimination protéiforme au travail !

Dans un pays où les concours publics sont censés garantir l'égalité, les discriminations persistent dans le secteur professionnel, touchant plus particulièrement les agents issus de l'immigration et les jeunes femmes. Bien que des actions aient été entreprises et des progrès significatifs constatés, 23 % de la population générale déclare avoir été victime de discrimination au travail, tandis que 40 % rapporte en avoir été le témoin.

Pour continuer à combattre ce phénomène, les entreprises et les administrations doivent s'engager pleinement dans cette lutte en mettant en place des plans annuels structurés, intégrant la prévention des comportements discriminatoires et des risques psychosociaux qu'ils entraînent. Il est du devoir des employeurs d'intégrer systématiquement des dispositifs spécifiques contre la discrimination et le harcèlement, ainsi que des mesures pour protéger les salariés. Dans le cas d'un comportement répréhensible, les mesures disciplinaires doivent être exemplaires et les démarches judiciaires facilitées. Il est fondamental que les victimes puissent se sentir accompagnées par leur hiérarchie et être protégées contre d'éventuelles représailles ou pressions. Il est temps de transformer définitivement les idéaux en réalité !

Les élus du groupe « Inventer la métropole de demain »

→ inventer-demain-lyon.com

Synergies élus et citoyens

Piétonnisation de la Presqu'île : un projet qui concerne plus de la moitié des habitants de la métropole sans étude d'impact globale

Soyons clairs. Depuis le début, le groupe Synergies Élus et Citoyens est favorable au projet.

C'est un sujet qui n'est pas nouveau car nous avons, sous la précédente mandature déjà, effectué des expérimentations visant à créer une zone à trafic limité ou ZTL vers la Presqu'île. Encore une fois, les Verts de la Métropole de Lyon n'ont rien inventé.

Ce qui n'est pas nouveau également, c'est le manque criant et inquiétant de pragmatisme et de professionnalisme sur ce projet déséquilibré.

La vision étiquée de la situation et la précipitation dont fait preuve l'exécutif actuel montrent à quel point il ignore l'ensemble des implications d'une telle décision. À l'échelle de la métropole, un habitant sur deux vient en Presqu'île ou moins une fois par mois. Ainsi, qu'il vienne pour y consommer, profiter des services, y travailler ou simplement se retrouver, ce projet dogmatique impactera significativement

la vie de nos concitoyens.

Leur vie au quotidien n'est pas prise au sérieux. Le groupe Synergies Élus et Citoyens dénonce les manques, les insuffisances, les failles du projet et les lacunes du peu ou pas d'études d'impact sur lesquelles s'appuie avec légèreté la majorité actuelle. Nous appelons à la réalisation d'une étude d'impact globale, approfondie et transparente préalable avant sa mise en œuvre.

Ensemble, travaillons à un projet ambitieux et équilibré pour le centre de Lyon, en conduisant une transition vers une ville plus verte, en conjuguant l'activité économique et le bien-être de tous.

→ Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
<https://synergies-elus-citoyens.fr/>

Progressistes et républicains

Tarification de l'eau : une occasion manquée pour la justice sociale

L'eau est un bien commun aujourd'hui limité. Elle doit faire l'objet d'une gestion solidaire et écologique qui réponde à ces enjeux de rarefaction et de préservation des ressources.

C'est pourquoi nous soutenons la mise en œuvre d'une tarification solidaire et environnementale au sein de la Régie Publique de l'Eau voulue par l'exécutif.

Pour autant les récents choix de la majorité métropolitaine en matière de tarification présentent de nombreuses injustices, dont les médias se font l'écho, pour lesquels nous souhaitons réaffirmer notre désaccord.

Comment une tarification solidaire et environnementale peut-elle offrir 12 m³ d'eau (soit 33 L/jour) à tous les foyers quels que soient leurs revenus et leur composition ?

Non seulement cette tranche gratuite ne va pas dans le sens d'une incitation à la sobriété, mais elle pourrait même entraîner une surconsommation tant l'effet dissuasif d'atteindre le palier de 180 m³ (500 L/jour) demeure éloigné pour certains. Si la gratuité se justifie totalement pour les besoins vitaux et d'hygiène des personnes en grande précarité, les 6,4 millions d'euros affectés à cette gratuité pour tous auraient certainement pu être mieux redistribués.

Pour dépasser ces interrogations, notre groupe a porté plusieurs propositions afin de faire évoluer cette tarification vers plus d'équité et de responsabilité :

- moduler la part abonnement au profit du tarif de la consommation ;
- créer une nouvelle tranche tarifaire pour améliorer la solidarité et inciter à l'économie ;
- adapter le seuil de tarif majoré pour les entreprises et les commerces pour limiter l'impact de la hausse tarifaire à l'encontre des petits artisans.

Ces propositions que nous avons faites en conseil métropolitain, la majorité EELV les a toutes refusées, alors que les coûts de la consommation et de l'abonnement ont augmenté de 8 % depuis 2022. Au 1^{er} janvier 2025, les usagers constateront donc une nouvelle augmentation de leur facture d'eau sans en comprendre le sens, bien loin des enjeux pédagogiques et sociaux que la rareté de l'eau nous oblige pourtant à porter.

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

L'eau, c'est super...

Une pluie record s'est abattue sur le Rhône en avril, faisant suite à une saison hivernale pluvieuse. Et pourtant, après deux ans de sécheresse, les nappes phréatiques sont tout juste revenues à un niveau correct. Une nouvelle sécheresse cet été et nous verrions malheureusement leur niveau baisser de façon alarmante. Cette tension sur notre ressource première est un facteur avec lequel il nous faudra désormais composer en permanence. À cette première s'ajoutent en plus d'autres sources de stress pour notre ressource, dont les pollutions qui se multiplient en raison du changement climatique et de l'activité humaine. Ces tensions vont s'intensifier en raison du réchauffement, avec des risques de sécheresse accrues et des épisodes de pluie moins

fréquents mais plus violents : l'eau s'évacue ainsi plus rapidement vers la mer et n'a pas le temps de s'infiltrer dans les sols. Aujourd'hui, Barcelone et les Pyrénées-Orientales connaissent une situation de stress hydrique majeur et les conséquences sont dramatiques.

La Métropole de Lyon agit pour prévenir au mieux cette situation que nous risquons fort de connaître d'ici 2050. La Régie publique de l'eau, créée en 2021, est un premier ruisseau. La nouvelle structure tarifaire sociale et environnementale de l'eau potable, adoptée au conseil de la Métropole de mars 2024, en est un autre. Garantissant à toutes et tous le volume d'eau minimal nécessaire à la vie, soit 12 m³ par an, elle renchérit son coût pour les plus gros consommateurs. La régie a aussi pour but d'accompagner les ménages et entreprises les plus dispendieux afin de les sensibiliser à la préservation de notre ressource en eau.

En parallèle, la Métropole poursuit le travail de désimperméabilisation des sols pour faciliter l'infiltration de l'eau et a engagé un recours en justice contre deux entreprises pour faire avancer la lutte contre les PFAS. Des démarches sont aussi en cours pour diversifier notre approvisionnement en eau, dépendant aujourd'hui à 98 % d'une seule source. Toutes ces actions entreprises aujourd'hui ont un seul but : faire que dans 30 ans, il y ait encore de l'eau.

La Métro positive

Du R.E.V. au cauchemar : l'enfer des autoroutes à vélo

En 2021 la Métropole de Lyon a adopté le plan R.E.V. (Réseau Express Vélo) consistant en la création de 12 voies lyonnaises sur 350 km d'ici 2030. Si ce plan était d'une plus grande envergure, il reprenait toutefois des engagements déjà actés dans le mandat précédent.

Nous avons toujours soutenu la même position équilibrée : nous sommes favorables au développement des voies cyclables et en cela nous acceptons que ces voies puissent partiellement se construire sur la voirie routière.

Toutefois, nous avons toujours conditionné cet accord à trois conditions préalables :

- respecter la priorité des moyens de transport pour remplir une mission d'intérêt général et considérer que les transports collectifs sont toujours prioritaires sur les transports individuels ;
- garantir que les choix des tracés et les aménagements des voies cyclables sont partagés. Pour cela, il faut rassembler et fédérer l'ensemble des acteurs (habitants, forces économiques, services publics...) ;
- définir un budget proportionné au taux d'utilisation des différents moyens de transport.

Force est de constater que ces conditions ne sont pas réunies :

Des tracés sans étude globale d'impact

Pour constater l'impact des travaux de voiries et la priorisation des moyens de transport en fonction des besoins locaux, nous souhaitons que chaque territoire puisse avoir un état des lieux et anticiper ainsi les reports de circulation, les contraintes de stationnement, le cheminement des personnes à mobilité réduite, l'organisation de l'accès aux habitations et aux commerces...

Les études réalisées sont partielles et subjectives, elles n'existent que tronçon par tronçon, ce qui est un saucissonnage à grande échelle du projet pour ne pas étudier les impacts réels et éviter une contestation globale.

Des concertations citoyennes vides et coûteuses !

Si des concertations sont organisées, les résultats sont faibles (rarement plus d'une centaine de participants) et elles ne permettent donc pas d'avoir un bilan en prise avec le quotidien réel des Grands Lyonnais. Pire, ces concertations sont infiltrées par des militants Les Verts et des lobbys écologistes dont la mobilisation vise à tronquer le résultat des concertations en faveur des voies lyonnaises.

Une absence totale de prise en compte des avis des communes

L'implantation des voies lyonnaises sur le territoire métropolitain témoigne encore une fois de

l'absence totale de considération des avis des élus communaux et donc de leurs habitants.

Nombreux sont les cas où les maires ont été obligés de se battre contre des décisions arbitraires et unilatérales décidées par la Métropole, sans leur avis voire même contre leur avis.

Suppression des voies de circulation à Tassin-la-Demi-Lune, bétonisation de la voie verte à Caluire-et-Cuire, suppression des voies de bus à La Mulotière, coupure partielle d'un rond-point d'accès à une zone artisanale à Chassieu, mise à sens unique de la rue principale et commerçante à Oullins-Pierre-Bénite, définition du tracé de la voie avant la fin de la concertation publique et malgré les inquiétudes des HCL pour l'accès à l'hôpital Edouard-Herriot.

Un coût exorbitant

Au lancement du projet, les élus Les Verts avaient annoncé 250 km pour un coût total de 280 millions d'euros. Cette ambition a été revue à la baisse avec seulement 200 km de voies, soit un coût de 1,4 million par km de piste !

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Sophie BLACHÈRE**, conseillère régionale, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **Richard BRUMM**, **François-Noël BUFFET** – sénateur, **Carole BURILLON**, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN**, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine DUPIUY**, **Nadia EL FALOUSSI**, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire déléguée d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET** – maire de Francheville, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI** – maire de Rillieux-la-Pape

→ **Suivez-nous sur notre site :**

lametropositive.fr

→ **Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :**

Facebook et X (ex-twitter)

→ **Pour nous écrire :** La Métro Positive, Métropole de Lyon – 20 rue du Lac CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03

→ **Courriel :** lametropositive@grandlyon.com

Les écologistes

PFAS : la santé de la population est notre priorité

Les PFAS, un scandale sanitaire trop longtemps ignoré

Les PFAS, ce sont ces molécules qu'on retrouve partout dans notre vie et notre environnement à travers l'air, les aliments et l'eau de consommation, l'utilisation de différents produits et objets du quotidien. Elles sont largement utilisées depuis les années 1950 dans l'industrie et les produits de consommation courante : textiles, emballages alimentaires, mousses anti-incendie, gaz réfrigérants, revêtements antiadhésifs, cosmétiques, dispositifs médicaux, produits phytopharmaceutiques, etc.

Mais elles sont surtout un danger pour la population. Augmentation des risques de cancer, d'infertilité, effets sur le développement de l'embryon, et sur le système immunitaire... sont attestés par de très nombreuses études.

Les alertes ont été faites, le scandale des PFAS a éclaté aux États-Unis dans les années 1990 et a été révélé dans le film *Dark Water* en 2019. Plus récemment chez nous, il aura fallu attendre 2022 et les révélations journalistiques de la contamination sur le territoire de la Métropole pour qu'on commence à en parler.

Les mobilisations citoyennes, des collectifs et des collectifs ont trouvé bien peu d'échos. La politique du gouvernement se caractérise par le rejet, le recul, le renoncement ou l'inaction sur les questions climatiques, environnementales, sociales : un recul sur le plan phytosanitaire, une stratégie "Industrie verte" qui n'a de vert que le nom, un renoncement à la réforme Reach, et aucune interdiction de PFAS.

Il aura fallu attendre la proposition de loi des

écologistes pour qu'une avancée significative vers la sortie des PFAS soit actée.

Une loi écologiste pour réduire l'exposition aux PFAS

Le 4 avril dernier, la proposition de loi portée par les écologistes pour interdire la vente et la fabrication de produits contenant des PFAS a été votée.

C'est une victoire significative et un premier pas important, même si on peut regretter que la coalition entre le gouvernement et la droite ait permis d'exclure les ustensiles de cuisine du cadre de la loi.

Ne nous trompons pas de priorité, la santé des populations doit primer et nous savons que les industries peuvent et savent s'adapter. L'avenir de ce secteur passe aussi par la transition écologique. Et elles sont nombreuses à avoir déjà emprunté ce chemin.

Chaque délai est du temps perdu contre la contamination de notre eau, nos sols, de l'air et de nos corps. 99 % voire 100 % de la population est concernée.

L'application du principe de pollueur-payeur, avec l'imposition d'une taxe sur les industriels responsables du rejet de PFAS pour travailler et financer la dépollution de l'eau et des sols, va dans le bon sens.

Impactée, la Métropole adopte des actions politiques fortes

Dévoilée en 2022, la pollution aux PFAS sur notre territoire est bien présente. L'un des derniers rapports de l'Agence régionale de santé révèle que plus de 150 000 personnes dans le Rhône consomment de l'eau contaminée.

Dès le printemps 2022, la Métropole et sa majorité écologiste et de gauche ont engagé une série d'actions pour protéger sa population avec 3 axes stratégiques.

Réduire les risques au plus vite

Avec les actions de surveillance, de suivi de la pollution, mais aussi de dépollution, notamment pour l'eau potable, et un plan micropolluants pour accompagner la transformation des procédés industriels. Des produits de substitution, des traitements existent, il faut les mettre en place.

Connaître mieux les effets et l'ampleur des pollutions

Notre partenariat avec l'Institut écocitoyen de Fos-sur-Mer, le canceropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes, les Hospices civils de Lyon, le Centre Léon-Bérard, Atmo et la régie Eau publique du Grand Lyon va nous permettre de mieux comprendre les causes et impacts de ces pollutions sur l'environnement et donc d'agir de façon encore plus concrète.

Établir les responsabilités et obtenir le principe pollueur-payeur

C'est toute la démarche de l'assignation en justice contre les groupes Arkema et Daikin. L'objectif est d'obtenir qu'un juge nomme des experts chargés de déterminer l'éventuelle responsabilité d'Arkema et de Daikin dans la pollution générée. Et si cette dernière est avérée, de caractériser leur responsabilité financière.

La facture et le surcoût du système de filtration pour l'eau potable ne doivent pas être supportés par la population.

La priorité des écologistes reste la santé de toutes et tous. Nous n'accepterons pas le profit au détriment du bien-être de la population et des salariés d'entreprise. Et nous savons, car nous le voyons tous les jours, que cela est possible. De nombreux industriels ont conscience de leur responsabilité et changent de modèle.

Nous espérons, au moment où nous écrivons ces lignes, que l'audience du 28 mai pour le référent expert sera conclue positivement par la nomination d'experts. Nous espérons que le Sénat aura fait preuve de la même responsabilité que l'Assemblée nationale en votant, sans l'édulcorer, la proposition de loi sur l'interdiction des PFAS reprise et inscrite par les écologistes le 30 mai.

L'écologie est fondamentalement un projet social, un projet de protection, de vivre ensemble. Ces décisions et avancées en seraient l'expression concrète que nous attendons.

Vinciane BRUNEL et **Benjamin BADOUARD**,

coprésidente du groupe Les Écologistes

→ <https://lesecolistesgrandlyon.com/>

ALLONS PRENDRE L'AID



...bigbang.fr



+100 DESTINATIONS NATURE
accessibles avec vos transports en commun.
Rendez-vous sur sytral.fr/nature

SYTRAL
MOBILITÉS